

BULLETIN MUNICIPAL de

GEVIGNEY-MERCEY

2018

www.gevigney-mercey.fr

Madame, Monsieur,

Nous vous adressons comme chaque année, le bulletin municipal annuel.

Vous avez sûrement remarqué le nombre importants de pelleteuses, dameuses et autres engins en plein travail sur notre commune durant l'année 2017 mais rassurez vous ceux-ci se calmeront en 2018.

Cela nous permettra de pouvoir finaliser les futurs projets, notamment le dossier d'assainissement, désormais bien avancé, dont l'enquête public aura lieu au cours de l'année.

Des compléments d'actualités sont disponibles toute l'année sur notre site internet ou sur notre page Facebook www.facebook.com/GevigneyMercey.

Bonne lecture.

Bonne et heureuse année à tous.

Le conseil Municipal

Le Maire

Réalisation 2017

Maisons seniors et rue Charrière Peingey :

Le bâtiment contenant 5 logements seniors est désormais terminé et occupé par les résidents depuis **fin novembre 2017**.

Ce projet avait été initié en 2008 par la communauté de communes des Vertes Vallées.



La remise en état de la rue Charrière Peingey a été réalisée par l'entreprise **POISSENOT** pour la commune **en coordination** avec le parking des logements à la charge d'Habitat 70.

Afin de compléter la sécurité des piétons, **les trottoirs ont été élargis** aux abords de l'épicerie et du café par l'entreprise **CARSANA**.

Nature des travaux	Montant des travaux	Type de subvention	Subvention obtenue	Reste à charge de la commune
Construction des logements seniors et parking	Prise en charge par Habitat 70 avec une participation des collectivités			21 000 €
Renforcement de la conduite d'eau	10 836 € HT	Prise en charge intégrale par le Syndicat des Eaux		
Extension du réseau concédé d'électricité	5 925 € HT	Prise en charge intégrale par le Syndicat d'Energie du Département de la Haute Saône (SIED 70)		
Extension de l'installation communale d'éclairage public	4 248 € TTC	SIED 70	885 €	2 666 € *
Construction d'un génie civil de télécommunication	2 043 € TTC	/	/	2 043 € TTC
Réfection du réseau d'eau pluviales	16 993 € HT	/	/	16 993 € HT
Réfection de la voirie rue Charrière Peingey et Jussey	11 872 € HT	Conseil Départemental	2 496 €	9 376 € HT

* avec FCTVA déduit récupéré 1 an après les travaux

Aménagement des abords de la mairie :



L'ancienne Boulangerie et la maison "BOUDOT" ont été acquis en 2015 puis démolis en 2016 pour laisser place à l'aménagement des abords de la mairie.

La mairie ayant été déménagée début 2017 dans l'ancienne école.

Un parking de 20 places a été réalisé ainsi qu'un cheminement en direction de la mairie par l'entreprise CARSANA.

L'aménagement des espaces verts a été réalisé par l'ADAPEI principalement en graviers et galets de couleur.



L'entreprise AWIGNANO a réalisé le crépis du logement de l'école.

Deux fenêtres ont également été ouvertes afin de permettre la rénovation ultérieure de ce logement.

Après expertise, le crépis de la mairie s'est avéré mal exécuté, présentant plusieurs défauts. Celui-ci sera refait en 2018 à la charge des assurances.



Lors de ces travaux, afin d'optimiser les coûts et créer un ensemble cohérent, nous en avons profité pour réaliser :

- la mise en séparatif des branchements d'assainissement de la mairie et des bâtiments annexes ;
- l'enfouissement des réseaux aériens existants ;
- l'éclairage du nouveau parking et des cheminements piétonniers

En 2018, il restera quelques finitions à réaliser afin de finir la totalité de ces aménagements.

	Nature des travaux	Montant des travaux	Type de subvention	Subvention obtenue	Reste à charge de la commune
2016	Démolition, aménagement piétonnier, sécurisation et réfection de voirie	32 912 € HT	Préfecture (DETR)	43 360 €	55 362 € HT
			Conseil Départemental (amende de police)	8 243 €	
			Conseil Départemental (voirie)	7 761 €	
2017	Aménagement d'un parking, de la cour de la mairie et crépis	70 922 € HT	Conseil Départemental (bordure)	1 160 €	
			Mise en séparatif des branchements d'assainissement et éclairage	20 085 € HT	
			SIED 70	1 533 €	
	Total	123 919 € HT		68 557 €	

Renforcement du réseau concédé d'électricité à Mercey :

Suite à **des problèmes de surcharge** des postes de transformations alimentant Mercey. Il a été demandé au Syndicat Intercommunal d'Energie du Département de la Haute-Saône (SIED 70) de renforcer ce secteur.

Pour cela, une restructuration complète du réseaux haute tension et basse tension a été entrepris en :

- supprimant le poste aérien au milieu de Mercey
- déplaçant l'armoire de coupure haute tension entre Gevigney et Mercey
- installant un nouveau poste de transformation rue de la Croix de Baulay



Nous avons également profité pour réaliser **l'enfouissement des réseaux aériens** existants rue de la Croix de Baulay.

Grace à ces travaux, la SICAE a décidé dès 2018 de supprimer la quasi totalité des lignes aériennes haute tension restantes sur notre commune par un réseau souterrain.

Nature des travaux	Montant des travaux	Type de subvention	Subvention obtenue	Reste à charge de la commune
Renforcement du réseau concédé d'électricité	135 970 € TTC	Prise en charge intégrale par le Syndicat d'Energie du Département de la Haute Saône (SIED 70)		
Renforcement de l'installation communale d'éclairage public	3 127 € TTC	SIED 70	652 €	1 962 €*
Création d'un génie civil de télécommunication	6 788 € TTC	Orange	1 796 €	4 992 € TTC

* avec FCTVA déduit récupéré 1 an après les travaux

Zone de loisirs - Aire de jeux :

Grace aux dons des associations que nous remercions vivement, une aire de jeux a été réalisée pour les enfants de 2 à 9 ans.

Lors des différents travaux réalisés sur la commune, les remblais structurants ont servis pour aménager un 2^{ème} parking aux abords du cimetière afin de résoudre le problème de stationnement lors des grosses manifestations.



Nature des travaux	Montant des travaux	Type d'aide	Subvention prévisionnelle	Reste à charge de la commune
Aire de jeux	7 991 € HT	Subvention	3 196 €	95 €
		Dons	4 700 €	
Création du parking n°2	/	*	/	0 €

* la finition du parking n°2 a été réalisée par l'Association la Boule Campagnarde afin de réaliser des terrains de pétanque provisoire lors des concours important

Voirie :

La voirie communale représente une longueur importante à gérer sur notre territoire de **6 621 mètres** de rue - **12 077 mètres** de chemin communaux - **16 433 mètres** de chemin ruraux



L'état général de la voirie étant très dégradé par endroit, notamment sur les chemins, des travaux ont été entrepris en collaboration avec l'Association Foncière.

Une première tranche de travaux de **2 500 mètres** a été réalisé chemin des Vignes Noires et chemin de Grascourt.

Nature des travaux	Montant des travaux	Type de subvention	Subvention obtenue	Reste à charge de la commune
Restructuration du chemin des Vignes Noires et de Grascourt	Prise en charge intégrale par l'Association Foncière			
Enduit chemin des Vignes Noires et de Grascourt	16 786 € HT	Conseil Départemental	4 196 €	14 217 € HT
Réfection chemin d'Hâtre Moulin	1 627 € HT			

Renouvellement de la conduite d'eau rue du Mont et de la Grande Cote :

De nombreux problèmes se sont produits sur le réseau d'eau potable cette année, conscient de la gêne occasionnée, nous veillons avec le syndicat des eaux à améliorer la situation.

Le problème le plus important était **un manque de production**, pour cela le puits n°4 a été nettoyé par le syndicat des Eaux pour un montant de **20 770 € HT**.

En 2018 - 2019, le syndicat prévoit de :

- nettoyer les 2 conduites reliant nos puits
- renouveler une partie de la conduite d'eau alimentant le réservoir d'eau potable
- se coordonner avec les travaux d'assainissement

La conduite d'eau principale, alimentant notre village et celui de Lambrey, **datait de 1958** et présentait des fuites de plus en plus fréquentes. Le Syndicat des Eaux a donc décidé de la renouveler.

Les extrémités de Mercey étaient mal couvert en défense incendie, nous en avons profité pour ajouter **des bornes incendie**.



Un travail de concertation a été établi avec le syndicat des eaux, la SICAE, le SIED 70 et la commune pour permettre la réalisation d'économie en passant des gaines en attente avec la conduite d'eau potable.

Nature des travaux	Montant des travaux	Type de subvention	Subvention obtenue	Reste à charge de la commune
Renouvellement de la conduite d'eau	89 713 € HT	Prise en charge intégrale par le Syndicat des Eaux		
Poteau incendie	4 400 € HT	/	/	4 400 € HT
Mise en place de gaine en attente	Prise en charge intégrale par la SICAE			
Création d'un génie civil de télécommunication	5 638 € TTC	Orange	Fourniture du matériel	5 638 € TTC

À venir en 2018

Optimisation de l'éclairage public (2ème tranche) :

Le Syndicat Intercommunal d'Energie du Département (SIED 70) s'est engagé dans l'appel à projet du Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte.

Après s'être porté candidat pour la 2^{ème} fois, notre commune a été retenue et subventionnée à **73 %** pour diminuer **par 3** la puissance des luminaires existants.

Pour cela, l'intégralité des luminaires du village seront équipés de Leds d'une puissance de **30 W et 40 W**.



Nature des travaux	Montant des travaux	Type de subvention	Subvention prévisionnelle	Reste à charge de la commune
Optimisation de l'éclairage public	63 698 € TTC	TEPCV	24 948 €	14 499 €*
		SIED 70	13 270 €	

* avec FCTVA déduit récupéré 1 an après les travaux

Travaux d'embellissement en coordination avec la SICAE à Mercey :

La SICAE a décidé de **supprimer le dernier poste cabine haute** existant sur notre commune suite au renforcement effectué en 2017 rue de la Croix de Baulay.



Pour cela, la SICAE prévoit, l'enfouissement des lignes haute tension et un nouveau poste de transformation rue de la ferme.

Nous en profiterons pour réaliser **l'enfouissement des réseaux aériens**, rue du Mont et rue de la Charmotte, puisque des gaines ont été posées en 2017 en coordination avec la conduite d'eau potable.

Nature des travaux	Montant des travaux	Type de subvention	Subvention prévisionnelle	Reste à charge de la commune
Mise en souterrain du réseau haute tension	Prise en charge intégrale par la SICAE			
Enfouissement du réseau concédé d'électricité	34 648 € HT	SIED 70	24 254 €	10 394 € HT
Renforcement de l'installation communale d'éclairage public	7 282 € TTC	SIED 70	1 517 €	4 570 €*

* avec FCTVA déduit récupéré 1 an après les travaux

Rénovation du logement de l'école :

Le logement de l'école n'est actuellement plus louable au vu, de son état, de sa grande superficie et des frais de chauffage que celui-ci occasionne pour un ménage.



Il a été décidé **de séparer le logement en 2** appartements avec la création d'un T2 de 50 m² et d'un T3 de 60m².

Afin de réaliser ces travaux coûteux, des subventions sont nécessaires. Nous avons déjà obtenue des CEE-TEPCV pour isoler les appartements et changer la chaudière.

Nature des travaux	Montant des travaux	Type de subvention	Subvention prévisionnelle	Reste à charge de la commune
Chaudière et isolation du logement	13 894 € HT	CEE-TEPCV	13 894 €*	0 €
Rénovation du logement et création d'appartements	105 000 € HT	Préfecture (DETR) LEADER (Fond région)	42 000 €	63 000 € HT

* subvention déjà obtenue

Révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) :

Le Pays de Vesoul Val de Saône est en cours d'élaboration du Schéma de cohérence Territoriale (SCOT). Le SCOT doit déterminer, à l'échelle de plusieurs intercommunalités (175 communes), un **projet d'aménagement du territoire** partagé, unissant l'**ensemble des politiques territoriales** (agriculture, forêt, urbanisme, habitat, déplacements, équipements commerciaux etc.)

La révision du SCOT implique l'obligation pour la commune de **réviser son PLU** afin de tenir compte des grandes orientations du schéma défini par le Pays Vesoul Val de Saône.

Une révision du PLU aura donc lieu dès la validation du SCOT **d'ici 1 a 2 ans**.



De plus, la loi pour l'accès au logement et un urbanisme rénové (ALUR) impose une procédure de révision du PLU lorsqu'une zone à urbaniser n'a pas été ouverte à l'urbanisation ou n'a pas fait l'objet d'acquisitions foncières significatives de la part de la commune **dans les neuf ans suivant sa création**.

Notre PLU datant de 2010, **notre commune dispose donc jusqu'en 2019**, pour modifier le zonage de ces secteurs ou acheter ces terrains.

Assainissement :

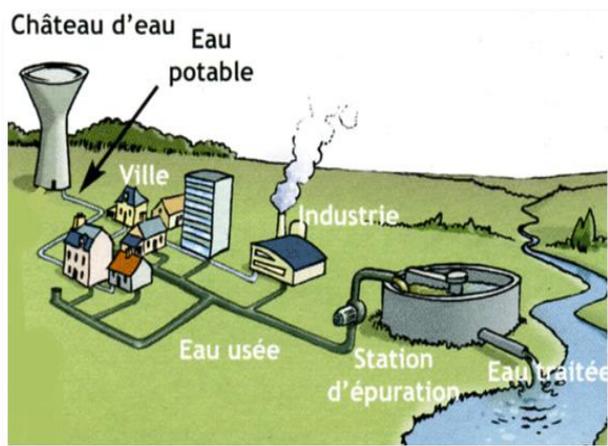
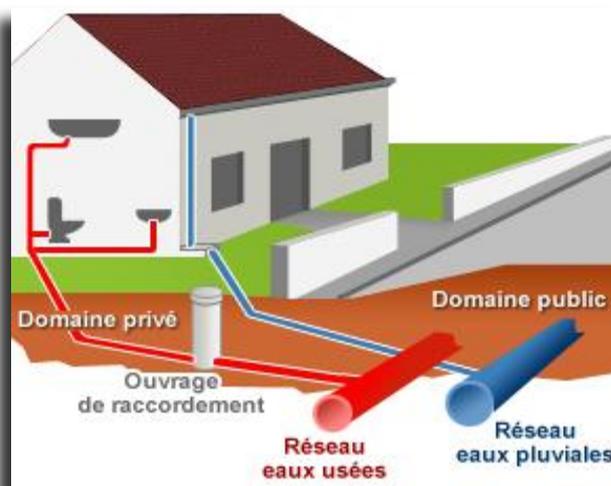
Notre commune n'est toujours pas conforme aux obligations réglementaires concernant l'assainissement puisque nous disposons toujours d'un réseau unitaire avec peu d'arrivé d'eaux usées à notre station d'épuration.

Avant tout, **un plan de zonage** doit être établi pour préciser les zones où sera imposées :

- l'assainissement séparatif
- l'assainissement autonome

Le choix du zonage sera retenu en fonction de la validation de l'avant projet pour être réaliste au contrainte du terrain.

Une enquête publique aura lieu cette année afin de valider ces choix.



L'étude d'avant-projet désormais terminée, prend en compte la mise en séparatif du réseau d'assainissement **sur Gevigney et sur Mercey**.

Un regard de raccordement est prévu en limite de propriété des habitations zonées en séparatif. Vous disposerez **d'un délai de deux ans pour vous raccordez** à compter de la mise en service du réseau.

Vu les coûts relativement importants que représentent ce dossier, les travaux ne pourront pas avoir lieu sans **des aides financières minimum**. Les financeurs seront consultés dès le mois de janvier pour analyse globale du dossier avec l'agence de l'eau.

Nature des travaux	Montant estimatif des travaux	Type de subvention	Subvention prévisionnelle	Reste à charge de la commune
Etude et zonage	13 400 € HT	Agence de l'eau	700 €	12 700 €
Mise en séparatif du réseau	1 843 000 € HT	Préfecture (DETR) Conseil Départemental Agence de l'eau	693 000 €	1 150 000 €*

*** Afin de ne pas impacter le budget communal, ces travaux seront financés intégralement avec l'augmentation de la taxe d'assainissement**

Tarifs communaux 2018

Location de salle des Schnans :

La salle est louée avec 8 tables et 32 chaises sur réservation auprès du secrétariat de mairie.

Type	Unité	Période	Tarif
		Cautions	50 €
		Forfait ménage ⁽¹⁾	30 €
Pour les habitants et les entreprises du village	Forfait	Jour ⁽²⁾	30 €
		Week-end ⁽³⁾	50 €
Pour les jeunes jusqu'à 20 ans inclus et les associations du village	Forfait	Jour	Gratuit
Majoration chauffage (du 1 octobre au 31 mars)	Forfait	Unitaire	10 €
Pour les associations ou les entreprises extérieures	52 demi-journées	An	200 €

(1) Le forfait ménage sera facturé automatiquement lorsque la salle ne sera pas rendue nettoyée.

(2) Le forfait jour commence le jour de la location et se termine le lendemain à 10 h, il s'applique du lundi matin au samedi matin à 10 h.

(3) Le forfait week-end commence le samedi et se termine le lundi matin à 10 h.

Location de salle de la Mairie :

La salle est louée avec cuisine, vaisselle pour 48 personnes, 10 tables et 48 chaises sur réservation auprès du secrétariat de mairie.

Type	Unité	Période	Tarif
		Cautions	150 €
		Forfait ménage ⁽¹⁾	40 €
Pour les habitants et les entreprises du village	Forfait	Jour ⁽²⁾	60 €
		Week-end ⁽³⁾	100 €
Pour les associations du village	Forfait	Réunion	Gratuit
		Repas	Gratuit 2 fois par an
Majoration chauffage (du 1 octobre au 31 mars)	Forfait	Unitaire	10 €

(1) Le forfait ménage sera facturé automatiquement lorsque la salle ne sera pas rendue nettoyée.

(2) Le forfait jour commence le jour de la location et se termine le lendemain à 10 h, il s'applique du lundi matin au samedi matin à 10 h.

(3) Le forfait week-end commence le samedi et se termine le lundi matin à 10 h.

Cimetière :

	Unité	Période	Tarif
Concession	m ²	30 ans	50 €
	m ²	50 ans	75 €

Rappel : la concession simple (une personne) est de 2 m² et la concession double (deux personnes côte à côte) est de 4 m², il est également possible de réserver 1 m² pour une concession destiné à recevoir un cavurne.

Assainissement collectif :

	Unité	Période	Tarif
Part fixe	Forfait	An	60 €
Par m ³ d'eau utilisé	m ³	An	0,75 €

Tarifs Communautaires 2018

Location de la salle de convivialité :

La salle est louée avec cuisine, tables et chaises sur réservation auprès de la communauté de communes au 03.84.77.19.90

Salle complète				
Location	Entreprises ou Particuliers		Associations	
	CCHVS	Hors CCHVS	CCHVS	Hors CCHVS
Journée ⁽¹⁾	150 €	300 €	100 €	150 €
Week End	300 €	400 €	150 €	250 €
Vaisselle	20 € pour 70 couverts 40 € de 71 à 140 couverts 60 € pour plus de 140 couverts			

(1) Le forfait journée s'applique du lundi au vendredi

Salle bar				
Location	Entreprises ou Particuliers		Associations	
	CCHVS	Hors CCHVS	CCHVS	Hors CCHVS
Journée ⁽¹⁾	100 €	200 €	50 €	100 €
Week End	200 €	300 €	100 €	150 €
Vaisselle	20 € pour 70 couverts 40 € de 71 à 140 couverts 60 € pour plus de 140 couverts			

(1) Le forfait journée s'applique du lundi au vendredi

Chauffage : Du 1^{er} octobre au 30 avril, le prix de la location est majorée de 50 € pour prise en compte des frais de chauffage.

Ménage : 50 €/heure à la demande du locataire ou si la salle n'est pas rendue dans un état convenable.

Matériel manquant ou détérioré : Suite à un état des lieux d'entrée et à un état des lieux de sortie, tout matériel manquant ou détérioré sera facturé au prix d'achat.

Caution : Un chèque de caution de 300 € sera demandé à la signature du contrat de location.

Ordures Ménagères : Tarifs des sacs pré payés rouges selon la délibération de la CCHVS prise chaque année.

Percolateur, Tasses et Plateaux : 10 € / location si pas de location vaisselle

Impôts et emprunts

Impôts communaux :

Taxes	Taux 2016	Taux 2017	Bases d'imposition	Produits correspondants
Habitation	11,12 %	11,12 %	511 500	56 879 €
Foncier (bâti)	9,67 %	9,67 %	592 600	57 304 €
Foncier (non bâti)	15,63 %	15,63 %	107 200	16 755 €
CFE*	-	-	-	-

*Le taux de la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) n'est plus voté par la commune, le produit de cette cotisation est intégré dans le budget communautaire depuis le 1^{er} janvier 2014 puis reversée à la commune avec un montant figé de **64 890 € / an**.

Aucun augmentation des taux communaux ou communautaire en 2017. La base d'imposition augmente déjà automatiquement au niveau nationale chaque année, les recettes augmentent donc automatiquement chaque année.

Emprunts :

n°	Date de l'emprunt	Durée	Date de fin	Objet de la dépense	Taux	Montant initial de l'emprunt	Remboursement par an	Capital restant du 01/01/2018
1	2017	15 ans	2032	Mairie et ses abords	1,30 %	110 000 €	8 118,97 €	110 000 €
2	2011	20 ans	2030	Lotissement "les chenevières" viabilisation	3,64 %	170 000 €	11 758,87 €	120 087,09 €
3	2001	28 ans	2029	Logements communaux	Révisable tous les ans	74 020 €	3 665,43 €	34 724,73 €
4	2010	15 ans	2025	Lotissement "les chenevières"	3,74 %	100 000 €	8 740,92 €	56 934,91 €
5	2008	10 ans	2018	Achat parcelles ZD 20 et ZD 21	4,38 %	40 000 €	4 961,28 €	3 640,67 €
6	2008	10 ans	2018	Travaux de voirie	5,70 %	60 000 €	7 747,65 €	7 330,26 €
Total						554 020 €	45 271,86 €	332 717,66 €

Informations Communales

- Le reboisement des bois situés le long de la route de Bougey a commencé en 2016 dont une partie avait été prévu en régénération naturel. Les derniers chênes en fin de vie seront coupés en 2018 pour laisser place aux nouvelles plantations.

La vente des chênes a été prévu en 2 fois :

- **Fin 2017, la vente d'un volume de 98 m3 a permis une recette de 24 200 €**
- **Début 2018, la vente d'un volume de 162 m3 est estimée a environ 35 000 €**

Au total, en accord avec l'ONF, 2,80 hectares auront été reboisés pour un montant de **16 000 € HT répartis sur 5 années (2016-2020)**.

- Une boîte à livre** sera bientôt disponible sous le préau de la mairie. Vous pourrez donc venir déposer et échanger vos livres quand vous le souhaitez.

Nous remercions Monsieur Michel DUMETIER pour avoir fabriqué cette boîte à livre.

- Suite au recensement**, notre commune compte désormais **482 habitants**.

Les sapeurs-pompiers de la Haute-Saône ouvrent leurs casernes pour des formations d'initiation aux gestes et comportements qui sauvent

Dates et lieux des formations

De 15 h 00 à 17 h 00 :

- Samedi 3 février 2018
- Samedi 10 février 2018
- Samedi 17 février 2018*

De 14 h 30 à 16 h 30 :

- Mercredi 14 février 2018*
- Mercredi 21 février 2018*

dans 29 casernes du département (voir carte)

* uniquement à Gray, Héricourt, Lure, Luxeuil et Vesoul

Durée des sessions

Chaque formation durera deux heures à l'issue desquelles les participants recevront une attestation remise par les moniteurs de secourisme présents.

Contenu des formations

Les participants apprendront à :

- alerter les secours,
- faire un massage cardiaque,
- utiliser un défibrillateur cardiaque,
- arrêter une hémorragie.

Ils seront également sensibilisés :

- au dégagement d'une victime,
- à la mise en position d'attente d'une victime.

Conditions d'inscription

Formations gratuites ouvertes à tous les publics à partir de 10 ans.

Inscriptions uniquement en ligne sur le site : www.sdis70.fr à partir du 15 décembre 2017



La cérémonie annuelle des vœux aux habitants, se déroulera à la Salle de la Mairie le : **vendredi 12 janvier 2018 à 18h**

Tous les Schnans sont conviés à ce moment de partage et de convivialité

Informations Communautaires

La communauté de communes a mis en place une **opération programmée pour l'amélioration de l'habitat** (OPAH) sur 3 ans (2017-2020). Si **vous avez des travaux** répondant aux fiches action, c'est le moment dans profiter et **de déposer un dossier**. Attention, un quota annuel est fixé.

Les financements sont destinés aux résidences principales pour les propriétaires occupants, aux propriétaires bailleurs et locataire.

Vous trouverez ci-dessous les participations de la CCHVS concernant les fiches actions OPAH.

En dehors de cette participation, les particuliers peuvent bénéficier d'autres subventions (ANAH, Conseil départemental, Caisse de Retraite....)

Nature des travaux	Public concerné	Objectif annuel	Financement de la communauté de communes
1.1 Lutter contre la précarité énergétique – HABITER MIEUX	Propriétaires occupants	25 logements	Prime de 500 €
1.2 Améliorer la performance énergétique des logements locatifs – HABITER MIEUX	Propriétaires bailleurs	4 logements	Subvention de 2 000 € par logement (prime énergétique) 5 % du montant des travaux (loyer conventionné)
2.1 Lutter contre l'habitat indigne et dégradé	Propriétaires occupants	2 logements	3 % du montant des travaux subventionnés par l'ANAH (1850 € par logement)
2.2 Lutter contre l'habitat indigne et dégradé	Propriétaires bailleurs	2 logements	5 % du montant des travaux subventionnés par l'ANAH (2500 € par logement)
3.1 Autonomie curative	Propriétaires occupants et locataires	15 logements	Prime de 500 €
3.2 Autonomie préventive	Propriétaires occupants	3 logements	Subvention de 10 % du montant des travaux
4.1 Encourager la rénovation des façades	Propriétaires occupants et bailleurs	15 immeubles	10 % de 10 000 € (façades visibles de la route)
5.1 Favoriser l'installation des jeunes ménages	Propriétaires occupants	3 logements	Prime de 1 000 € par logement
5.2 Favoriser l'installation des jeunes ménages	Locataire	6 logements	50 % des frais d'agence dans la limite de 500 €

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter la communauté de communes au 03.84.77.19.90.

Etat Civil - 2017

Naissances



25 Septembre

Elyne CAUSIN

Mariage



7 Janvier

29 Avril

18 Novembre

Françoise ESTEVENON et Daniel WEGHAUS

Valérie PISTOLET et Joël DELESTRE

Agnès DURAND et Eric BERTOÛT

Deuils



10 Juillet

1 Octobre

21 Octobre

Sébastien BERNARD

Paulette BELLENEY

Jeanine PISTOLET

La vie du village



Nous remercions l'ensemble des bénévoles.

Notre village reste dynamique et s'embellit
grâce à vous.

Chasse aux œufs de pâques :

L'Association des Jeunes de Gevigney - Mercey (AJGM) a réuni **une vingtaine d'enfants** pour partir à la chasse aux œufs sur la zone de loisirs.

Les enfants ont parcouru avec enthousiasme les terrains à la recherche d'œufs et du fameux œuf d'or.



Brocante du 1^{er} mai :



La traditionnelle brocante organisée par l'Association sportive et culturelle a réuni cette année plus de **60 exposants** malgré une météo mitigée.

Comme toujours, les repas et les différents spectacles ont connu un vif succès.

Repas du 14 juillet :



Le traditionnel repas du 14 juillet organisé au stade par le Comité des Fêtes a réuni environ **120 personnes**.

Comme chaque année, le jeu de quilles ouvert à tous les habitants a connu un vif succès. De nombreux lots à dépenser dans nos commerces de proximités ont été distribués.

Jambon à la broche :

180 personnes se sont réunis avec le beau temps pour partager, comme tous les 1er dimanche de septembre, le traditionnel jambon à la broche organisé par le Comité des Fêtes.



Repas des anciens :



Le repas de nos aînés offert par la commune pour les personnes de 72 ans et plus a eu lieu le samedi 16 décembre 2017.

Cette année, le repas s'est déroulé **au restaurant "La Charbonnette"**.

Le repas a réuni **51 personnes**, toutes ravies de se retrouver pour partager un moment conviviale.

13 repas ont été livrés à domicile pour les personnes ne pouvant se déplacer et 4 colis ont été distribués aux personnes en maison de retraite.

Animations 2018

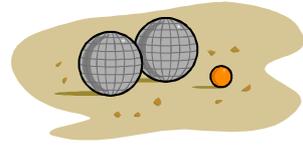
La Boule Campagnarde :

Président du club :

Monsieur Albert RACLOT
3, rue de la Maladière
70500 GEVIGNEY-MERCEY

 03.84.92.21.40

 06.32.81.81.19



En 2017-2018, le Club de pétanque compte une centaine de licencié dont 26 enfants.

Concours ou championnats réservés aux licenciés :

Date	Horaire	Jeu	Date	Horaire	Jeu
Samedi 7 Avril	14 h	Doublette Mixte	Dimanche 15 juillet	14 h	Doublette Mixte
Dimanche 8 Avril	8 h	Doublette Mixte	Lundi 30 Juillet	14 h	Doublette
Mercredi 16 Mai	14 h	Doublette Jeune	Mardi 31 Juillet	14 h	Triplette Doublette Féminin
Lundi 21 Mai	14 h	Doublette Féminin Doublette Masculin	Mercredi 1 Août	14 h	Doublette Mixte
Mardi 12 Juin	14 h	Doublette Vétéran	Dimanche 12 Août	14 h	Doublette Féminin Doublette Masculin
Mercredi 20 Juin	14 h	Doublette Jeune	Dimanche 16 Septembre	8 h	Championnat des clubs
Dimanche 24 Juin	14 h	Tête à Tête	Dimanche 30 Septembre	8 h	Triplette Mixte

Responsable de
l'école de pétanque
"les petits Schnans" :

Monsieur Franck NOIROT

 03.84.92.26.90

 06.82.15.76.84

 noirot.franck@wanadoo.fr

Le bilan sportif de l'année est bon, les enfants ont obtenu 12 titres cette année dont une qualification pour les championnats de France.



Des entraînements pour les jeunes et les moins jeunes se déroulent tous les **mercredis après-midi**, sous la responsabilité de :

Monsieur Albert RACLOT, éducateur fédéral 1er degré, et Franck NOIROT, éducateur fédéral 2ème degrés.

Club de la Joie :

Présidente : **Madame Suzanne ALTMAYER**
3, grande rue
70500 GEVIGNEY-MERCEY
 03.84.92.23.69



Rendez-vous tous les mardis après-midi dès 14 h, dans l'ancienne école de Gevigny, pour se retrouver et jouer aux cartes, à des jeux de société ou au scrabble.

Toute personne intéressée est la bienvenue, même si elle ne peut se libérer régulièrement.

Association sportive et culturelle :

Présidente : **Madame Marie-France SIMONIN**
49, Grande rue
70500 GEVIGNEY-MERCEY
 03.84.68.01.63



Rendez-vous tous les mardis de 19 h à 20 h, à la salle intercommunale de convivialité, pour pratiquer en groupe la gymnastique volontaire.

Association des Jeunes de Gevigny et Mercey :

Présidente : **Madame Delphine MUSSOT**
3, rue de la Grapotte
70500 GEVIGNEY-MERCEY
 06.89.37.12.60



L'Amicale des Pêcheurs :

Président : **Monsieur Jean PILLOT**
8, rue de la Croix de Baulay
70500 GEVIGNEY-MERCEY
 03.84.68.08.78



Des cartes de pêche sont en vente au "**BAR-TABAC Le Va et Vient**" au prix de 10 €.

Comité des fêtes :

Président : **Monsieur François RACLOT**
15, rue de Montgillard
70500 GEVIGNEY-MERCEY
 03.84.92.24.63
 06.83.76.38.61



Agenda des manifestations 2018

Date	Horaire	Manifestation	Lieux	Organisé par
Février	19 h	One-Man-Show	Salle de la mairie	Association des jeunes
Mars	19 h	Soirée avec repas	Salle de convivialité	Association des jeunes
Lundi 2 Avril	10 h 30	Chasse aux œufs de Pâques	Stade	Association des jeunes
Mardi 1 ^{er} Mai	Journée	Vide grenier	Eprettes	Association sportive et culturelle
Samedi 26 Mai	14 h à 17 h	Nettoyage de printemps	Stade	Commune
Juillet		Concours de pétanque	Stade	Amicale des Pêcheurs
Samedi 14 Juillet	12 h	Repas	Stade	Comité des Fêtes
Samedi 14 Juillet	15 h à 18 h	Jeux de village	Stade	Commune
Juillet - Août	18 h	Concert plein air		Multi-Associations
Juillet - Août	14 h	Journée découverte du village	Stade	Commune
Dimanche 2 Septembre	12 h	Jambon à la Broche	Stade	Comité des Fêtes
Samedi 17 Novembre	14 h	Concours de Belote	Salle de convivialité	Amicale des Pêcheurs
Samedi 1 Décembre	13 h 30	Téléthon	Salle de convivialité	Association sportive et culturelle
Samedi 8 Décembre	12 h	Repas des Anciens	Salle de convivialité	Commune
Mercredi 12 Décembre	14 h 30	Noël des enfants	Salle de la mairie	Association des jeunes

Informations pratiques

Démarches administratives :

Nouveaux habitants :

Pour des raisons administratives, nous avons besoin de connaître l'identité des nouveaux habitants. Nous vous remercions de passer à la mairie pour remplir un formulaire.

Recensement militaire :

Il est obligatoire pour tous les jeunes (filles et garçons) de 16 ans, de s'inscrire au recensement militaire, afin d'effectuer la journée nationale qui leur permettra de découvrir notre système de défense et les débouchés qui leurs sont offerts.



Il est obligatoire d'avoir une attestation de recensement pour passer certains examens et le permis de conduire.

Urbanisme :

La commune de Gevigney-Mercey possède un **Plan Local d'urbanisme (PLU)** qui permet de définir les règles d'occupation et d'usage des sols. Il organise l'évolution du territoire, en fonction des contraintes naturelles et physiques et des orientations que la commune a choisie.

Afin d'éviter tout problème, lors de la réalisation de vos projets (réfection de façade, toiture, ouverture, clôture, murs...), il conviendra de vous référer au règlement du Plan Local d'Urbanisme et de déposer en mairie une déclaration préalable (**1 mois avant les travaux**) ou un permis de construire (**2 mois avant les travaux**).

Passeport et carte d'identité :

Il est conseillé de les demander bien à l'avance lorsqu'on prévoit un voyage, un examen, etc...

Nous vous rappelons les délais pour obtenir des pièces d'identité :

Type	Durée de validité	Délai d'obtention approximatif	Lieu
Passeport biométrique	10 ans*	15 jours	Mairie de JUSSEY**
Carte Nationale d'Identité	15 ans	1 mois	Mairie de JUSSEY**

* 5 ans pour les mineurs

** les cartes d'identités et les passeports biométriques sont désormais réalisées dans une commune équipée d'un dispositif adaptés pour les titres électroniques sécurisées, il conviendra désormais de prendre rendez-vous en mairie de JUSSEY au 03.84.68.11.49



La carte nationale d'identité est valide **15 ans pour les personnes majeures** à compter du 1^{er} janvier 2014, par conséquent si votre précédente carte a été délivrée entre 2004 et 2013 et que vous étiez majeur lors de sa délivrance, elle reste valide 5 ans après la date d'expiration qui est indiquée.

Permanences :

@ Permanence médiateur de justice :

Le 1^{er} jeudi du mois de 15 h à 17 h à la mairie de COMBEAUFONTAINE

 03.84.68.75.69 sur rendez-vous de préférence auprès de Monsieur CHARRON.

@ Permanence parlementaire :

Chaque mardi de 9 h à 12 h à JUSSEY.

@ Bureaux de la Communauté de Communes des Hauts du Val de Saône (CCHVS) :

Maison des Services
Prés jean Roches
70500 - JUSSEY

 03.84.77.19.90

De 8 h 30 à 12 h, Lundi au Jeudi
De 14 h à 17 h, Lundi et Jeudi
De 14 h à 16 h 30, Mercredi

 cchvs@cchvs.fr



Site internet : www.cchvs.fr

@ Relais de Services Publics :

Maison des Services
Prés jean Roches
70500 - JUSSEY

De 9 h à 12 h, Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi
De 13 h à 17 h 30, Mardi et Jeudi
De 13 h à 16 h, Vendredi

Le Relais de Services Publics, c'est la possibilité d'être accueilli par un même agent pour obtenir des informations et effectuer des démarches administratives relevant de plusieurs organismes ou administrations publics.

Eglise :

Monsieur **Jean-François LESPRIT**  03.84.68.06.80 s'occupe de l'église (sonnerie des cloches, chauffage, etc...).

En cas d'absence, M. LESPRIT est remplacé par M. André GUIOT.
Ils ont la gentillesse d'ouvrir et fermer les portes de l'Eglise.



Présence verte :

Présence Verte Franche Comté propose un service de téléassistance des personnes qui permet aux abonnés d'alerter immédiatement, en cas de besoin, par simple action sur un bouton poussoir, un centre de réception des appels qui alerte un réseau de solidarité composé de personnes et de services choisis par le bénéficiaire lui-même ou les services d'urgence en cas de besoin.

La commune considérant les missions spécifiques qui sont les siennes à l'égard des personnes âgées a passé une convention avec la Présence Verte. **Les futurs abonnés résidents dans la commune bénéficieront de la gratuité des frais de dossier.**



Vous pouvez contacter la Présence Verte au 03.84.75.07.93

Point poste :



Un relais poste se situe à l'épicerie du village où la famille MARIGNY vous accueille au commerce :

"BAR-TABAC Le Va et Vient"

10, rue de Jussey à Gevigny

 03.84.78.17.70

Déchetterie :

Horaires d'été :

1^{er} mars au 31 octobre

Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi, Samedi

9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Horaires d'hiver :

1^{er} novembre au 29 février

Mardi, Mercredi, Vendredi, Samedi

9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30



Déchetterie de JUSSEY :  03.84.68.17.44

Rappel :

Nous vous rappelons, que les riverains sont tenus, à toute heure, d'enlever la neige, la glace, les feuilles et branches mortes sur le trottoir devant leur habitation (ou sur une largeur de 1.50 mètres le long des habitations si la voie ne comporte pas de trottoirs), afin de garantir la circulation des piétons en toute sécurité. En cas de verglas, ils sont tenus d'y répandre du sable, du sel ou de la sciure de bois.

PACS :

Depuis le **1^{er} novembre 2017**, la gestion des PACS (Pacte Civil de Solidarité) est assurée par les officiers de l'Etat Civil aux lieu et place des greffes des tribunaux d'instance.

Par conséquent, l'enregistrement des déclarations, des modifications et des dissolutions des pactes civils de solidarité **s'effectue en mairie**, conformément à l'article 48 de la loi de modernisation de la justice du XXI^e siècle publiée au Journal officiel du 19 novembre 2016.

Le **PACS** est un engagement privé subordonné à l'existence **d'un contrat** passé par acte sous seing privé ou par acte authentique dressé par un notaire.